



**Championnat Régional
Cyclo-Cross**



RESSONS SUR MATZ

DIMANCHE 9 JANVIER 2022



Wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



RESSONS SUR MATZ - LA MAIRIE

Circulaire du Championnat de Picardie de Cyclo-Cross

Dimanche 09 Janvier 2022 à Ressons sur Matz

Lieu : Centre culturel / Terrain de Foot-ball

REGLEMENT DU REGIONAL CYCLO-CROSS UFOLEP 2021-2022

IL EST IMPERATIF DE RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR

Art.1 : L'A.C MARGNY les COMPIEGNE organise, sous l'égide de l'UFOLEP et en partenariat avec la Mairie de Ressons sur Matz, le championnat Régional cyclo-cross 2021-2022.

Art.2 : **Ouverture** :

Le championnat Régional de cyclo-cross est ouvert **uniquement aux licenciés Ufolep 2021-2022** appartenant à un club affilié en PICARDIE et ayant participé aux championnats de leur département.

Art.3 : L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Sportive Départementale et la CSR des activités cyclistes. Seront appliqués le Règlement National UFOLEP ainsi que les règles afférentes au cyclocross.

Le comité d'organisation est chargé de faire appliquer le présent règlement. Il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des concurrents qui ne le respecteraient pas.

Art.4 : Chaque compétiteur est tenu de posséder sa licence homologuée ainsi que son carton 2021/2022 de cyclocross. Ils devront être présentés lors de l'émargement.

Art.5 : **Tenue vestimentaire** :

Durant l'épreuve, le port du casque réglementaire est obligatoire, y compris pendant l'échauffement, ainsi que le maillot du club. Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue cycliste du club (cuissard et maillot) est obligatoire pour les trois premiers. Il est interdit de porter le maillot de Champion Régional en titre pour les coureurs qui remettent leur titre en jeu. De même, les maillots distinctifs gagnés sur les Championnats des autres Fédérations sont prohibés. Chaque coureur doit se munir de ses propres épingles.

Art.6 : **Engagements** :

Le montant des engagements est fixé à **7 euros** par participant. Aucune inscription ne pourra se faire sur place, par téléphone ou sur internet, mais uniquement sur le bulletin d'engagement joint à la présente circulaire.

Les engagements seront à envoyer impérativement avant **le 03 Janvier 2022** par courrier à l'adresse suivante :

M. Yvon WHEELER
27 Rue de Hautfontaine
60 350 CHELLES.

Seuls les clubs peuvent engager leurs coureurs, et les bulletins sans règlement seront ajournés.

L'envoi doit comporter la feuille d'engagement dûment renseignée ainsi que le règlement correspondant établi à l'ordre de :

> **l'A.C Margny.**

L'attribution des dossards se fera dans l'ordre de réception des inscriptions.

Art.7 : **Catégories d'âge** :

Catégories Jeunes

- Jeunes M /F 11/12 ans nés entre le 01/01/2010 et le 31/12/2011
- Jeunes M /F 13/14 ans nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009
- Jeunes M/F 15/16 ans nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007

Catégories Adultes masculines

- Adulte masculin 17/19 ans nés entre le 01/01/2003 et le 31/12/2005
- Adulte masculin 20/29 ans nés entre le 01/01/1993 et le 31/12/2002
- Adulte masculin 30/39 ans nés entre le 01/01/1983 et le 31/12/1992
- Adulte masculin 40/49 ans nés entre le 01/01/1973 et le 31/12/1982
- Adulte masculin 50/59 ans nés entre le 01/01/1963 et le 21/12/1972
- Adulte masculin 60 ans et plus nés avant le 31/12/1962.

Catégories Adultes féminines

- Adulte féminine 17/29 ans nées entre le 01/01/1993 et le 31/12/2005
- Adulte féminine 30/39 ans nées entre le 01/01/1983 et le 31/12/1992
- Adulte féminine 40/49 ans nées entre le 01/01/1973 et le 31/12/1982
- Adulte féminine 50 ans et plus nées avant le 31/12/1972.

Art.8 : Durée des épreuves :

- 50 mn ► 20/19 ans - 30/39 ans - 40/49 ans - 50/59 ans
- 40 mn ► 17/19 ans - + de 60 ans
- 30 mn ► Féminines 17ans à 50 ans et plus
- 30 mn ► 15/16 ans Masculin
- 20 mn ► 13/14 ans Masculin et Féminines
- 15 mn ► 11/12 ans Masculin et Féminines

Art.9 : Récompenses :

- Un maillot de champion Régional sera remis à chaque vainqueur des différentes catégories (masculin et féminin)
- Une médaille pour les 3 premiers (masculin et féminin)
 - Un bouquet pour chaque vainqueur des différentes catégories (de benjamin à 60 ans et plus /masculin et féminin)

Art.10 : Catégories Jeunes 11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans

Comme stipulé dans le règlement national, les jeunes (11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans), féminines et masculins courront ensemble, sans distinctions de sexe. A l'issue de l'épreuve, un vainqueur garçon, un vainqueur fille remporteront le titre de Champion Régional dans la catégorie 11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans.

Art.11 : Dépannage et nettoyage : (conformément à la réglementation nationale du 27/09/2021)

Le changement de roue est autorisé sur l'ensemble du circuit. Le changement de vélo est autorisé quel qu'en soit la raison (nettoyage ou incident mécanique). Le changement s'effectuera au poste fixe de dépannage / nettoyage. Ce poste pourra être double en fonction du circuit. Un changement de vélo par tour et par concurrent uniquement. Un commissaire veillera au bon déroulement de l'échange. Deux vélos par concurrent, un troisième est autorisé si bris de matériel.

L'accès à ce poste est réservé à la personne du club désignée pour l'opération. L'accès est interdit au public.

L'échange de roue ou de vélo entre compétiteur est strictement interdit.

Art.12 : Contrôle médical :

Il appartient à chaque concurrent, dès la fin de sa course, de vérifier auprès de l'organisation s'il a été retenu ou non pour un contrôle médical et ce, qu'il est terminé ou abandonné la course.

Art.13 : Disqualifications :

Sur décision du directeur de course et du commissaire de course, les concurrents pourront être disqualifiés pour :

- Pour non respect du règlement de l'épreuve.
- Pour non respect des règles du règlement national.
- Pour non respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs.
- Pour non respect du site, de l'environnement et de la nature.

Art.14 : Les présidents des Clubs et les coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement, du règlement national UFOLEP et des valeurs véhiculées par l'UFOLEP.

Ils s'engagent à les respecter et les appliquer sans réserve.

L'émargement des coureurs sur la liste des engagés vaudra acceptation (un exemplaire du présent règlement sera affiché sur place).

Art.15 : Ouverture du circuit :

Accessibilité du circuit le Vendredi 07 Janvier 2022.

Le jour de l'épreuve, l'échauffement sera autorisé sur le circuit uniquement le matin jusqu'à 09h45 puis de 12h00 à 13h45.

Interdiction absolue de s'échauffer sur le parcours pendant les épreuves, sous peine de sanction.

Art.16 : Stationnement :

La commune de Ressons sur Matz met à disposition des coureurs et des spectateurs le parking du Centre Culturel.

Attention : Pas de stationnement sur le terrain des boulistes et sur le parking du Gymnase Marceau Vasseur.

RESTAURATION TOUTE LA JOURNÉE

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Dossards : A partir de 8h30, pour les départs du matin

Départ 1

Circuit adapté

10 h 00 : Jeunes 13 /14 ans (Minimes G et F)

10 h 02 : Jeunes 11/12 ans (Benjamins G et F)

Départ 2

11 h 00 : Adultes masculins 20/29 ans

11 h 02 : Adultes féminines 17 ans à 50 ans et plus / 15/16 ans (Cadets G et F)

11 h 04 : Adultes masculins 60 ans et +

Dossards : A partir de 12h30, pour les départs de l'après-midi

Départ 3

14 h 00 : Adultes masculins 17/19 ans

14 h 02 : Adultes masculins 40/49 ans

Départ 4

15h00 : Adultes masculins 30/39 ans

15h02 : Adultes masculins 50/59 ans

Remise des récompenses

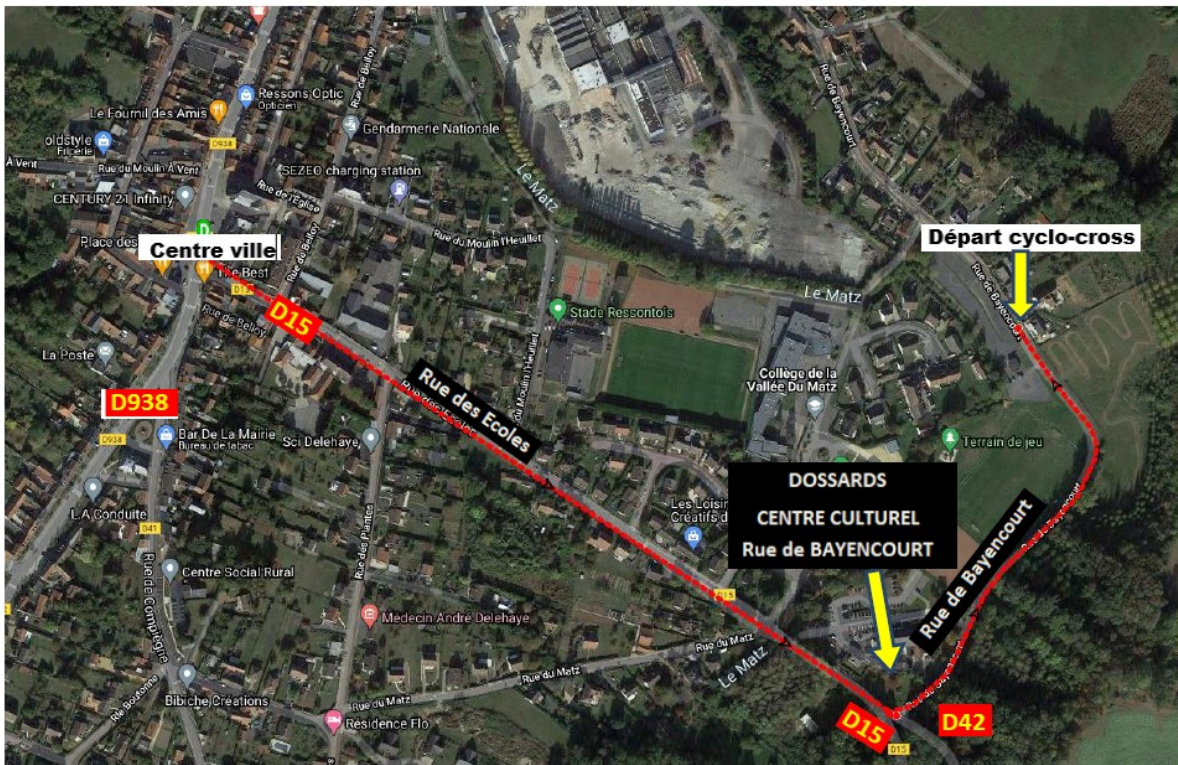
16h30 dans le Centre Culturel de Ressons.



DOSSARDS
CENTRE CULTUREL
Rue de BAYENCOURT

ACCÈS AU CIRCUIT

Intersection D938/D15 descendre la rue des Ecoles
 Intersection D15/D42 à gauche Rue de Bayencourt



Dimanche 9 janvier 2022

Circuit Cyclo – Cross - REZZONS SUR MATZ



Championnats Régionaux



- Art.8 : Durée des épreuves :**
- 50 mn ▶ 20/19 ans - 30/39 ans - 40/49 ans - 50 ans/59 ans
 - 40 mn ▶ 17/19 ans - + de 60 ans
 - 30 mn ▶ Féminines 17ans à ... ans
 - 30 mn ▶ 15/16 ans Masculin
 - 20 mn ▶ 13/14 ans Masculin et Féminines
 - 15 mn ▶ 11/12 ans Masculin et Féminines



Bulletin d'engagement

Championnat Régional Cyclo-cross 2021/2022

CLUB : _____

Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie championnat	Numéro de licence

Soit..... engagés X **7** euros =euros.

Bulletin d'engagement à envoyer impérativement avec le règlement par chèque, libellé à l'ordre du A.C Margny les Compiègne, avant le 03 JANVIER 2022 dernier délai à :

M. Yvon WHEELER
27 Rue de hautefontaine
60350 CHELLES

Date et signature, adresse courriel et cachet de l'association :

.....@.....

Le/...../2021